

# PLATE FORME DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE PLCC

République de Côte d'Ivoire  
Ministère d'État - Ministère de l'Intérieur



## Rapport d'activités Année 2012

## SOMMAIRE

I.	STATISTIQUES SUR LES PLAINTES.....	3
	A.NOMBRES DE MAILS TRAITES .....	3
	B.NOMBRES DE PLAINTES .....	3
	1. Nombre de plaintes en fonction du type d'arnaque .....	4
	2. Nombre de plaintes par pays de provenance .....	5
	3. Pertes financières enregistrées par mois au cours de l'année 2012.....	6
II.	ACTIVITES OPERATIONNELLES .....	8
	A.INTERPELLATIONS .....	8
	B.REQUISITIONS.....	8
	C.MISE A JOUR DU SITE ET RESEAUX SOCIAUX .....	10
III.	ACTIVITES STRATEGIQUES.....	10
	A.ACTIONS DE SENSIBILISATIONS ET D'INFORMATIONS SUR LA CYBERCRIMINALITE.....	10
	1. Création et Mise à en ligne du site internet (www.cybercrimie.interieur.gouv.ci) .	10
	2. Organisation de Conférences, ateliers et séminaires de sensibilisation et de formation .....	12
	B.PROJET DE TRAITEMENT ACCELERE DE REQUISTIONS.....	12
	C.PRESENTATION DE LA SOLUTION D'INTERCEPTION LEGALE ET DE RETENTION DE DONNEES AVEC LE PRODUIT NGNP DE SYMANTEC.....	13
	D. PRESENTATION D'I2 : OUTILS D'ANALYSE VISUELLE D'IBM .....	14
	E. PROJET : DE LA CONTRIBUTION DE L'INVESTIGATION NUMERIQUE A UNE LUTTE PLUS EFFICACE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE EN COTE D'IVOIRE .....	14
	F. PROJET CINLECCI : ORGANISATION DU COLLOQUE « DES REALITES DE LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE DANS UN CONTEXTE IVOIRIEN .....	15
	G. COOPERATION ET FORMATION DU PERSONNEL .....	16
	H. DEVELOPPEMENT D'OUTILS.....	16

## I. STATISTIQUES SUR LES PLAINTES

### A. NOMBRES DE MAILS TRAITES

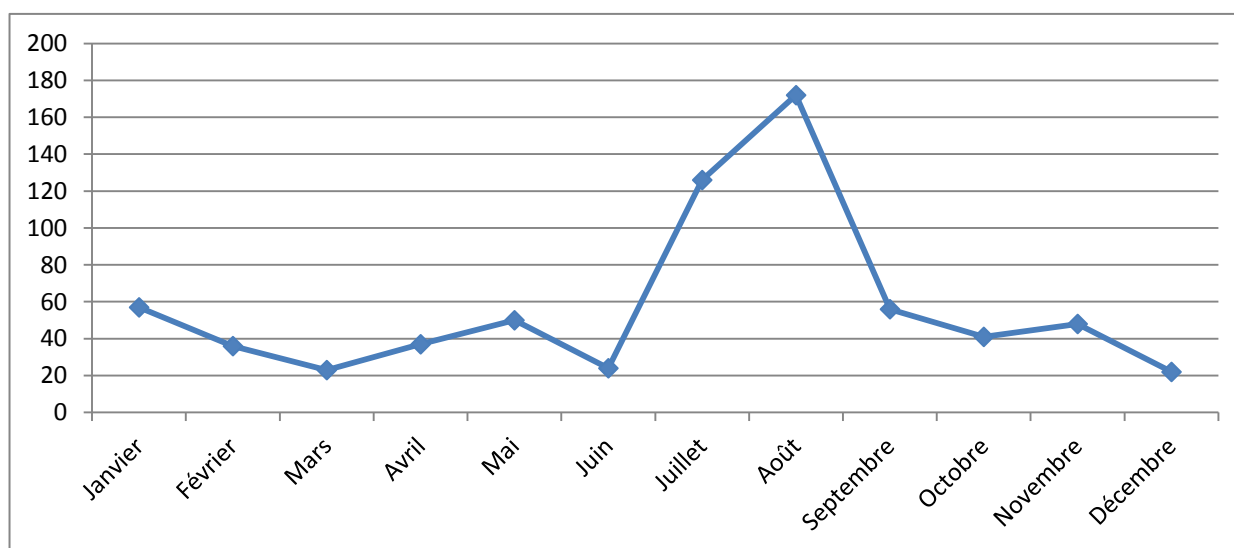
Au cours de l'année 2012, la Plate forme de Lutte contre la Cybercriminalité a reçu de la population un total de **1846** e-mails.

### B. NOMBRES DE PLAINTES

La PLCC a enregistré au cours de cette année 2012, **692** plaintes reparties comme suit :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nombre de plaintes	<b>57</b>	<b>36</b>	<b>23</b>	<b>37</b>	<b>50</b>	<b>24</b>	<b>126</b>	<b>172</b>	<b>56</b>	<b>41</b>	<b>48</b>	<b>22</b>

**Tableau 1 : Nombre de plaintes par mois**



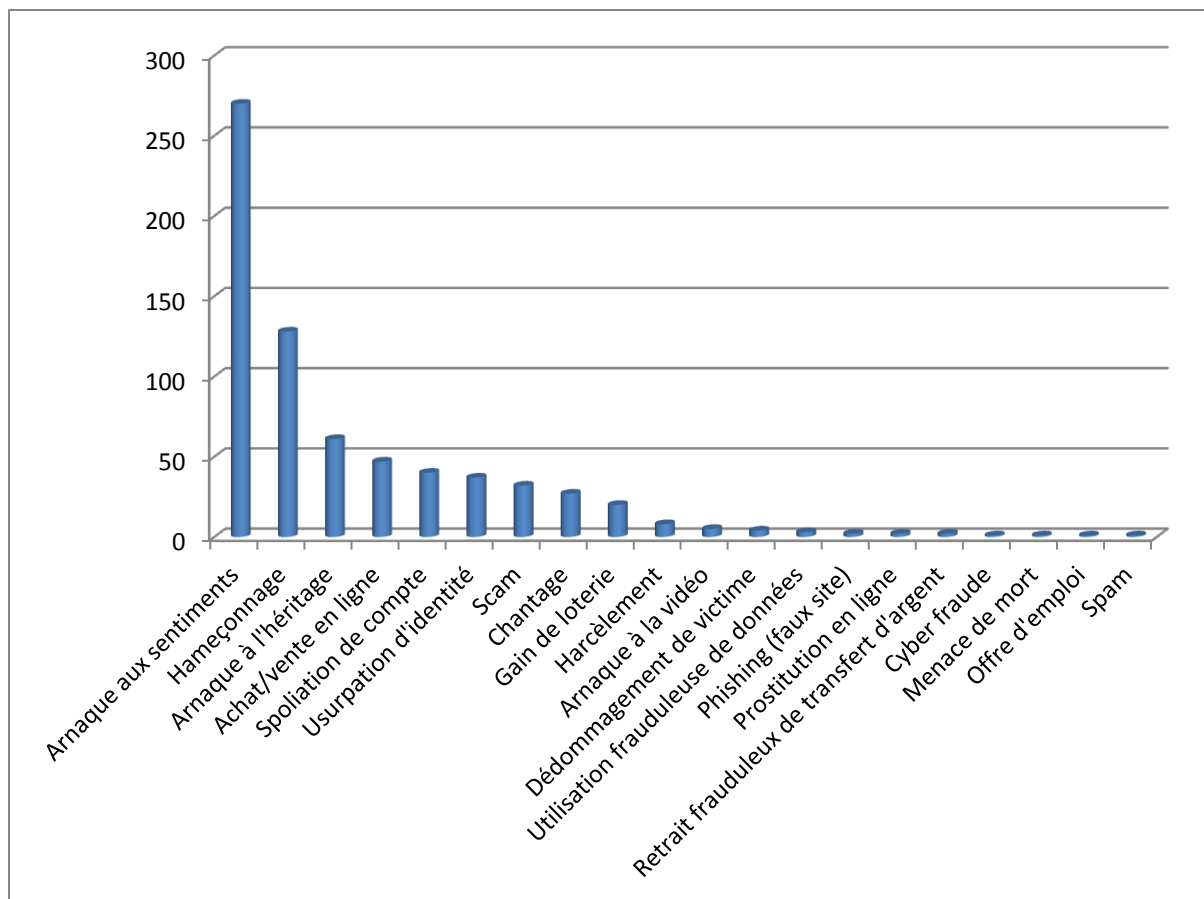
**Figure 1 : Diagramme de plaintes par mois**

## 1. Nombre de plaintes en fonction du type d'arnaque

Les différentes plaintes reçues par la PLCC sont classifiées par type d'arnaque, comme illustré dans le tableau suivant :

<b>TYPE D'ARNAQUE</b>	<b>NOMBRE DE PLAINTES</b>	<b>POURCENTAGE</b>
Arnaque aux sentiments	<b>270</b>	<b>39,02</b>
Hameçonnage	<b>128</b>	<b>18,5</b>
Arnaque à l'héritage	<b>61</b>	<b>8,82</b>
Achat/vente en ligne	<b>47</b>	<b>6,79</b>
Spoliation de compte	<b>40</b>	<b>5,78</b>
Usurpation d'identité	<b>37</b>	<b>5,35</b>
Scam	<b>32</b>	<b>4,62</b>
Chantage	<b>27</b>	<b>3,9</b>
Gain de loterie	<b>20</b>	<b>2,89</b>
Harcèlement	<b>8</b>	<b>1,16</b>
Arnaque à la vidéo	<b>5</b>	<b>0,72</b>
Dédommagement de victime	<b>4</b>	<b>0,58</b>
Utilisation frauduleuse de données	<b>3</b>	<b>0,43</b>
Phishing (faux site)	<b>2</b>	<b>0,29</b>
Prostitution en ligne	<b>2</b>	<b>0,29</b>
Retrait frauduleux de transfert d'argent	<b>2</b>	<b>0,29</b>
Cyber fraude	<b>1</b>	<b>0,14</b>
Menace de mort	<b>1</b>	<b>0,14</b>
Offre d'emploi	<b>1</b>	<b>0,14</b>
Spam	<b>1</b>	<b>0,14</b>
<b>TOTAL</b>	<b>692</b>	<b>100</b>

**Tableau 2 : Nombre de plaintes par type d'arnaque**



**Figure 2 : Diagramme de répartition des plaintes par type d'arnaque**

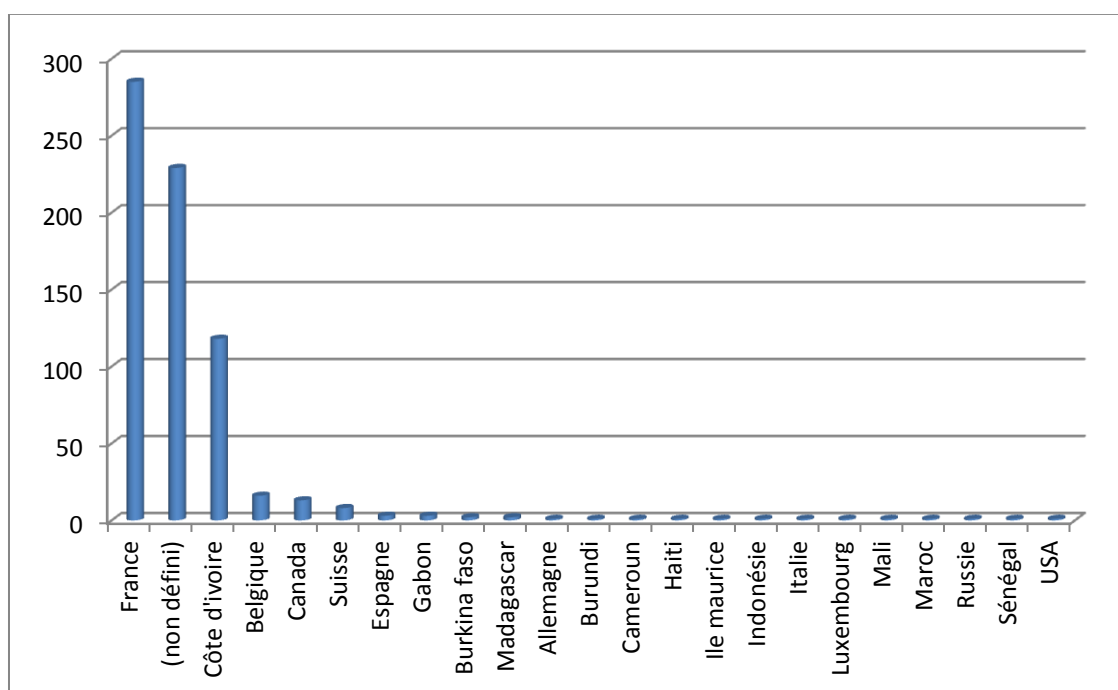
## 2. Nombre de plaintes par pays de provenance

Les plaintes reçues par la PLCC, émanent de différents pays du monde, ainsi que représenté dans le tableau qui suit :

PAYS	NOMBRE DE PLAINTES	POURCENTAGE
France	<b>285</b>	<b>41,18</b>
(Non défini)	<b>229</b>	<b>33,09</b>
Côte d'Ivoire	<b>118</b>	<b>17,05</b>
Belgique	<b>16</b>	<b>2,31</b>
Canada	<b>13</b>	<b>1,88</b>
Suisse	<b>8</b>	<b>1,16</b>
Espagne	<b>3</b>	<b>0,43</b>
Gabon	<b>3</b>	<b>0,43</b>
Burkina Faso	<b>2</b>	<b>0,29</b>
Madagascar	<b>2</b>	<b>0,29</b>
Allemagne	<b>1</b>	<b>0,14</b>

Burundi	<b>1</b>	<b>0,14</b>
Cameroun	<b>1</b>	<b>0,14</b>
Haïti	<b>1</b>	<b>0,14</b>
Ile Maurice	<b>1</b>	<b>0,14</b>
Indonésie	<b>1</b>	<b>0,14</b>
Italie	<b>1</b>	<b>0,14</b>
Luxembourg	<b>1</b>	<b>0,14</b>
Mali	<b>1</b>	<b>0,14</b>
Maroc	<b>1</b>	<b>0,14</b>
Russie	<b>1</b>	<b>0,14</b>
Sénégal	<b>1</b>	<b>0,14</b>
USA	<b>1</b>	<b>0,14</b>
<b>TOTAL</b>	<b>692</b>	<b>100</b>

**Tableau 3 : Nombre de plaintes par pays de provenance**



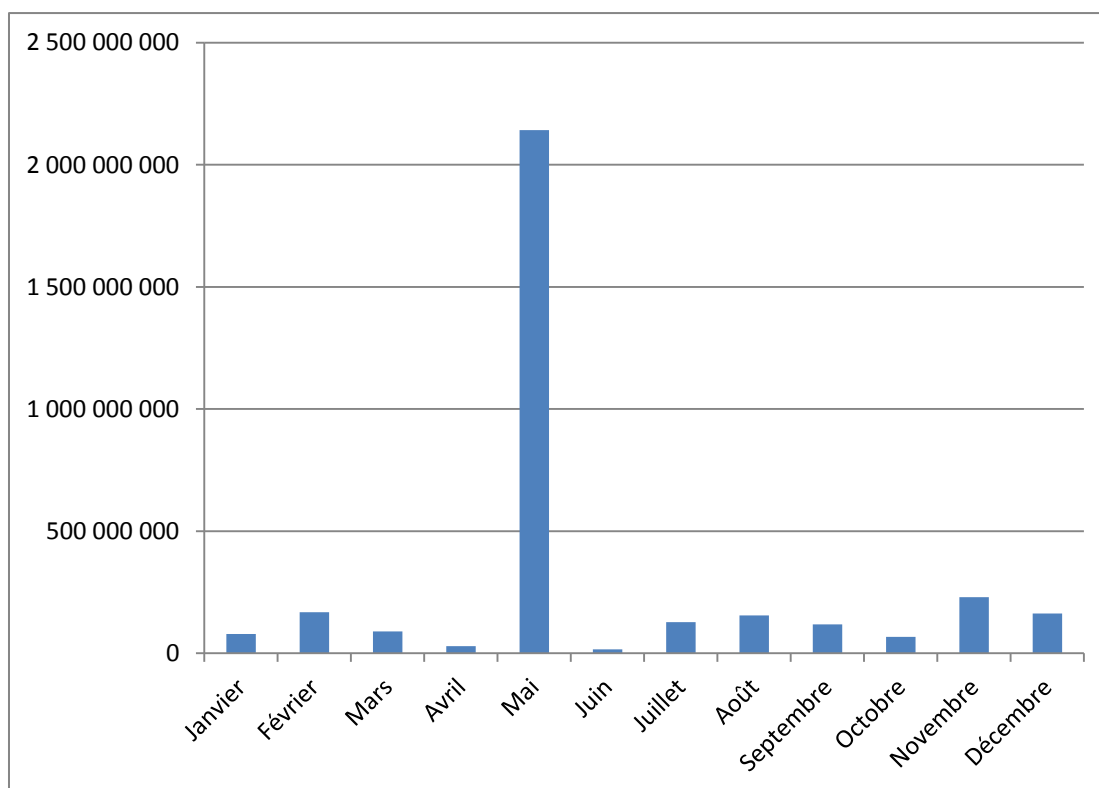
**Figure 3: Diagramme de répartition des plaintes par pays de provenance**

### 3. Pertes financières enregistrées par mois au cours de l'année 2012

Le préjudice financier total de la cybercriminalité au cours de l'année 2012 s'élève à la somme totale de **3 384 972 093 FCFA**. Le tableau qui suit illustre la répartition de ce préjudice financier par mois :

MOIS	PERTE FINANCIERE	POURCENTAGE
Janvier	79 117 885	2,34
Février	167 678 352	4,95
Mars	89 315 950	2,64
Avril	29 886 447	0,88
Mai	2 142 203 981	63,29
Juin	16 198 150	0,48
Juillet	127 435 833	3,76
Août	155 376 084	4,59
Septembre	118 170 830	3,49
Octobre	66 968 443	1,98
Novembre	229 600 549	6,78
Décembre	163 019 589	4,82
<b>TOTAL</b>	<b>3 384 972 093</b>	<b>100</b>

**Tableau 4: Pertes Financières par mois**



**Figure 4 : Diagramme des pertes financières par mois**

## II. ACTIVITES OPERATIONNELLES

### A. INTERPELLATIONS

Les agents de terrain de la PLCC ont procédé à l'interpellation de soixante neuf (**69**) suspects au cours de l'année 2012. Les détails de ces interpellations sont consignés dans le tableau qui suit :

	Nombre d'interpellés	Nombre de déferés
<b>Janvier</b>	05	05
<b>Février</b>	04	03
<b>Mars</b>	04	03
<b>Avril</b>	07	07
<b>Mai</b>	15	10
<b>Juin</b>	07	04
<b>Juillet</b>	09	05
<b>Août</b>	09	06
<b>Septembre</b>	03	02
<b>Octobre</b>	04	02
<b>Novembre</b>	04	04
<b>Décembre</b>	00	00
<b>TOTAL</b>	69	51

**Tableau 5 : Récapitulatif des Interpellations et déferrements année 2012**

### B. REQUISITIONS

Dans le cadre de ces enquêtes, la PLCC a émis un total de 212 réquisitions aux différents opérateurs de télécommunications, d'établissements financiers et autres services de l'administration. Sur l'ensemble des **212 réquisitions** émises, **113** ont été satisfaites. Les détails de ces activités sont consignés dans le tableau qui suit :



OPERATEURS		ENVOI	RETOUR
TELEPHONIE MOBILE ET FIXE	ORANGE CI	56	40
	MTN CI	42	39
	MOOV	31	13
	COMIUM	08	
	GREEN	02	
FOURNISSEURS D'ACCES INTERNET	CI2M AVISO	15	05
	MTN INTERNET	25	06
INSTITUTIONS FINANCIERES	BHCI	02	
	BACI	01	
	BIAO	01	01
	BNI	01	01
	BOA	01	
	BRIDGE BANK	01	
	BRS	03	
	BSIC	01	01
	ECOBANK	04	01
	SIB	01	01
	SGBCI	01	
	UBA	03	01
SOCIETES DE TRANSFERT DE COLIS	WESTERN UNION	03	
	LA POSTE	01	
	UPS	01	
AUTRES	SDPAF	01	01
	SNEDAI	01	01
	SONATT	06	05
<b>TOTAL</b>		<b>212</b>	<b>113</b>

**Tableau 6 : Récapitulatif des Réquisitions envoyées et reçues**

### C. MISE A JOUR DU SITE ET RESEAUX SOCIAUX

La PLCC utilise différents supports de communications, en vue de mener à bien les missions qui lui sont confiées. A cet effet, elle a assuré la mise à jour de son site Internet et ses pages de réseaux sociaux. Les détails de ses publications sont consignés dans le tableau qui suit :

PUBLICATIONS		NOMBRE
Site Web	Articles	21
	Noms de suspects	232
	Numéros de téléphone de suspects	201
	Mails de suspects	230
FACEBOOK ET TWITTER	Articles	42

**Tableau 7 : Publications site web et réseaux sociaux**

## III. ACTIVITES STRATEGIQUES

### A. ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATIONS SUR LA CYBERCRIMINALITE

#### 1. Création et Mise en ligne du site internet (www.cybercrimie.interieur.gouv.ci)

Dans le souci de sensibiliser la population sur les dangers de la cybercriminalité, la Plateforme de Lutte Contre la Cybercriminalité a mis en ligne en janvier 2012, son site web, accessible via l'URL : <http://cybercrime.interieur.gouv.ci>

Le site web constitue donc un recueil de conseils et de ressources qui aidera les internautes à mieux se protéger des cybercriminels et sert d'outil de communication avec la plateforme.

## 2. Organisation de Conférences, ateliers et séminaires de sensibilisation et de formation

La PLCC a organisé au cours de cette année 2012, **08 événements** de sensibilisation et de formation à l'endroit du public et des professionnels du secteur des télécommunications. Les détails de ces activités sont consignés dans le tableau suivant :

Date	Lieu	Thème
24/01/2012	26 <sup>ème</sup> étage Postel 2001	Lancement officielle de la PLCC
21/03/2012	Lycée municipal d'Attécoubé	Cybercriminalité et ces conséquences
30/03/2012	ITES 2 Plateaux	Emergence de l'outil informatique et la Cybercriminalité
26/04/2012	ATCI	Les dangers de la cybercriminalité
14/05/2012	Fondation Charles DONWAHI	Cadre juridique en matière de Cybercriminalité en Côte d'Ivoire
15/06/2012	Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire	Cybercriminalité : Aspects criminologiques
20/06/2012	Centre de formation de lutte contre la drogue	Cybercriminalité
27/12/2012 Au 29/12/2012	Collège Moderne du Plateau	Contribution des élèves à la relance du système éducatif

### B. PROJET DE TRAITEMENT ACCELERE DE REQUISIONS

La PLCC ne peut faire efficacement son travail qu'avec l'apport des partenaires que sont les Fournisseurs d'Accès à Internet, les maisons de téléphonie mobile et de transfert d'argent. Certaines traces technologiques sont relevées et ne peuvent être matérialisées que par la contribution de ces partenaires à travers l'envoi de réquisitions.

Face à la lenteur observée dans le traitement des réquisitions et les difficultés de traitements des résultats rendus en format papier, la PLCC en accord avec le Parquet, a sollicité MTN et Orange-Côte d'Ivoire Télécom, pour une assistance visant à raccourcir les délais de traitement et de transmission des réquisitions de la police scientifique en charge de la lutte contre la cybercriminalité.

Pour faciliter l'envoi de ces réquisitions, un système d'envoi de mail sécurisé à été mis en place.

Ce système en cours d'utilisation avec OCIT (Orange Côte d'Ivoire Télécom) et MTN, donne satisfaction. Par ailleurs cette collaboration est encore à la phase de tests avec Moov.

### **C. PRESENTATION DE LA SOLUTION D'INTERCEPTION LEGALE ET DE RETENTION DE DONNEES AVEC LE PRODUIT NGNP DE SYMANTEC**

Next Generation Network Protection (NGNP) est une solution de l'éditeur de sécurité Symantec pour aider à mieux contrôler les politiques de règles des réseaux. Elle offre à cet effet des fonctions de conservation des données afin de remplir les conditions réglementaires en termes d'archivage de la messagerie mobile et des registres d'accès au Web, le stockage du contenu et des informations sur le trafic, la gestion du trafic de données mobiles et le suivi avec un historique des audits. En outre, NGNP assure la protection des canaux de communication en éliminant les logiciels malveillants, les virus, les spams et autres éléments indésirables sur le réseau. NGNP accordera ainsi une protection effective des réseaux, mais permettra aussi au gouvernement de Côte d'Ivoire, d'assurer la sécurité des communications électroniques et de faire respecter l'ordre dans l'ensemble des communications électroniques.

## D. PRESENTATION de « I2 » : OUTIL D'ANALYSE VISUELLE D'IBM

Date : du 29 au 30 aout 2012

La plateforme I2 est un ensemble d'outils logiciels de gestion du renseignement et d'investigation destinés aux secteurs de la force publique, de la défense, de la sécurité nationale et aux entreprises du secteur privé. Elle constitue une aide à la résolution des enquêtes des services de police. Elle a pour objectif de faire des recoupements et des liens entre les renseignements d'une ou plusieurs enquêtes.

Elle permet des analyses de données et la schématisation d'une procédure tant sur ses aspects événementiels (la chronologie) que relationnels (liens entre les personnes, confronter leurs déclarations, flux téléphoniques, etc.).

## E. PROJET : DE LA CONTRIBUTION DE L'INVESTIGATION NUMERIQUE A UNE LUTTE PLUS EFFICACE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE EN COTE D'IVOIRE

Le projet « De la Contribution de l'investigation Numérique à une lutte plus efficace contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire » (en abrégé CINLECCI) entend concourir à la lutte contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire en mettant à nu ses éventuelles lacunes et dysfonctionnements, afin de proposer des solutions concrètes d'amélioration. Le *Ivoirian Digital Investigation Best Practices*, que l'Institut de Lutte Contre la Criminalité Economique (**ILCE**)<sup>1</sup> envisage de rédiger à la suite du présent projet constituera une référence en la matière et servira de véhicule à la diffusion des bonnes pratiques identifiées auprès de l'ensemble des acteurs de la lutte.

Ce projet vise à créer d'une part une passerelle entre le milieu de la recherche /formation et les acteurs du terrain, afin de leur permettre de réduire leurs vulnérabilités et d'améliorer leur performance et efficacité. D'autre part, il constitue un premier pas pour le transfert de compétence et de savoir *nord-sud* en matière de lutte contre la criminalité économique entre la Suisse et de Côte d'Ivoire. Il se veut la

---

<sup>1</sup> Institut de Lutte Contre La Criminalité Economique : Organe Suisse de Lutte contre la criminalité Economique

première phase d'un projet de grande envergure qui consistera à l'établissement d'un livre blanc sur la lutte contre la criminalité économique en Afrique de l'Ouest.

## **F. PROJET CINLECCI : ORGANISATION DU COLLOQUE « DES REALITES DE LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE DANS UN CONTEXTE IVOIRIEN »**

Face à l'ampleur du danger que représente la cybercriminalité pour la sécurité des réseaux informatiques et des cybercitoyens, il est apparu nécessaire de faire un état des lieux de la stratégie de prévention et de répression de la cybercriminalité en Côte d'Ivoire.

Certes, la cybercriminalité n'épargne aucun continent du fait de la nature du cyberespace et de l'effet conjugué de la mondialisation. Toutefois, son ampleur est accentuée en Côte d'Ivoire à cause de la fracture numérique et par conséquent l'absence d'un dispositif approprié de lutte contre la cybercriminalité. Cette situation fait de la Côte d'Ivoire une sorte de « paradis numérique » pour les cyberdélinquants, qui l'utilisent comme quartier général pour porter atteinte aux réseaux internationaux.

Face à cet état de fait, il s'est avéré opportun et judicieux, d'établir un état des lieux, qui pourra contribuer à une meilleure connaissance du phénomène et à atténuer son ampleur.

C'est dans cette optique que l'Institut de Lutte contre la Criminalité Economique (ILCE) à travers le projet « **de la Contribution de l'Investigation Numérique à une Lutte plus Efficace Contre la Cybercriminalité (CINLECCI)** », a organisé un colloque sur le thème : « **Des réalités de la lutte contre la cybercriminalité en Côte d'Ivoire** », afin de faire l'inventaire des évidences de cette lutte.

Une centaine de participants représentatifs des différents acteurs de la lutte ont assisté au colloque qui s'est tenu les 25 et 26 septembre 2012 au 26<sup>e</sup> étage de l'immeuble POSTEL 2001 à Abidjan Plateau.

## **G. COOPERATION ET FORMATION DU PERSONNEL**

Au cours de cette année 2012, la PLCC a initié des actions de coopération et de formations avec différents acteurs nationaux et internationaux. Ces formations ont porté sur :

- ✓ Les techniques d'enquêtes et de rédaction des procès verbaux
- ✓ Lutte contre la cybercriminalité, organisée avec la collaboration de l'Office Central de Lutte contre la Criminalité liée aux Techniques de l'information et de la Communication (OCLCTIC), office français qui joue le même rôle que la PLCC.

## **H. DEVELOPPEMENT D'OUTILS**

La PLCC s'est investit au cours de cette année au développement d'outils de sécurité et d'analyse criminelle, en vue d'optimiser son action sur le terrain.

- ✓ Développement d'un moteur de recherches et d'analyses (identification de la population, client de la poste, plainte)